

L'édito de Monsieur Le Maire :



L'année 2018 va voir enfin se concrétiser les grands projets de notre mandat. Après quatre années de réflexion, d'étude, de travail de la part de toute l'équipe des élus du Conseil Municipal et des agents communaux, divers travaux vont débiter. Le budget général, de la section investissement, s'élève à 4 132 358.03€, avec deux gros projets : la construction de la salle pluriactivités, et la réhabilitation de la salle polyvalente. Nous ferons aussi l'acquisition de terrains et notamment d'une parcelle de 10 000m², appartenant à la famille SARRAZIN. Une partie de celle-ci sera rétrocédée à l'A.D.A.P.E.I. pour y construire un centre médico-social pour personnes handicapées. L'autre partie permettra l'aménagement des parkings de la salle pluriactivités. Des travaux seront entrepris dans le cadre de l'accessibilité de nos bâtiments communaux, pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Nous continuerons à réhabiliter nos infrastructures publiques tel que la gendarmerie, la mairie, l'église, le restaurant scolaire ou encore la crèche « Les Petits Malins ». Nous avons inscrit dans ce budget le financement de la construction d'un local, qui sera situé à proximité des terrains de tennis de La Bâtie. Des aménagements urbains de sécurité sont envisagés. Le cimetière ne sera pas oublié (zones bétonnées derrière les monuments). Nous allons faire des acquisitions de matériel informatique pour la mairie, mais aussi de matériel pour les services techniques. Nous participerons aux aménagements du terrain synthétique de HAUTE-RIVOIRE dans le cadre de notre engagement vis-à-vis du club de football HBF. Nous souhaitons acquérir un robot pour la tonte du terrain de football, ce qui permettra de réduire les frais de fonctionnement pour l'entretien de ce terrain. Enfin nous avons inscrit des sommes conséquentes pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (honoraires du bureau LATITUDE et études géotechniques). Ce budget d'investissement s'équilibre avec des recettes issues de subventions allouées par le Département du Rhône, la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Etat, des excédents de fonctionnement et d'investissement, des ventes de terrain communaux. Nous contracterons un emprunt de 800 000€ pour la construction de la salle pluriactivités. Nous sommes aussi en attente de potentielles subventions, dont celle du C.N.D.S. (Centre National pour le Développement du Sport).

Le budget général, de la section fonctionnement s'élève et s'équilibre à 1 473.226.31€. Lors de la séance du Jeudi 5 Avril 2018, le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, a fait le choix d'augmenter de 2%, les taux d'imposition des trois taxes : la taxe d'habitation de 15.37% à 15,68%, la taxe foncière de 20.82% à 21.24% et la taxe foncière non bâtie de 37.45% à 38.20%. Ce qui représente en réalité une augmentation 6€ à 7€, en moyenne, sur la feuille d'impôt des contribuables, pour la partie communale. Cette décision se justifie par l'évolution des charges imposées à la Commune, qui ne sont pas forcément de sa compétence. Je prends pour exemple la participation de 10 000€ qui nous est demandée dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Auparavant il s'agissait là d'un service gratuit pris en charge par l'Etat (D.D.E.). La suppression de la taxe d'habitation d'ici trois ans, pour environ 80% de nos concitoyens, impactera aussi notre budget. Pour cet impôt, qui pour moi est certainement le plus juste, il y a une grosse inquiétude, parce que c'est une nouvelle charge que nous impose l'Etat après la baisse des dotations ces trois dernières années. Evidemment, on nous dit qu'il va y avoir une compensation à l'euro près, mais cela ne va être que la première année. Ensuite, l'Etat n'augmentera pas la compensation et j'ai peur que se crée un effet de ciseau qui mette les finances de notre collectivité en grande difficulté. Cette augmentation de taux se justifie aussi, sur le fait que nous offrons à la population des services nouveaux avec notamment la création en 2017, d'un poste d'animation pour accompagner nos associations. Elle est liée aussi sur le fait que la Commune investit pour l'avenir de Saint Laurent, avec notamment la construction de la salle pluriactivités.

Chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais, je suis conscient de l'effort qui vous est demandé, mais sachez que le Conseil Municipal, qui a voté ces budgets à l'unanimité, est bien présent pour gérer avec rigueur, les finances de notre collectivité.

Votre Maire
Pierre **VARLETTE**